

Audience aux prud hommes attente de la réponse

Par boulou62, le 26/03/2015 à 09:20

bonjour, je suis enfin passé aux prud hommes je devrai être informé en mai de la décision des conseillers, mon avocat à l'air confiant puis je avoir un espoir

Par P.M., le 26/03/2015 à 11:02

Bonjour,

Si votre avocat a l'air confiant, je ne vois pas pourquoi vous ne pourriez pas avoir un espoir...

Par boulou62, le 26/03/2015 à 11:07

car il m a dit aussi qu il ne voulait pas trop me donner de faux espoirs ça a tellement était long, mais ce que j ai approuvé c est qu une dame du conseil avait l air très favorable pour moi et à la fin de la plaidoirie elle a poser une question à l avocat adverse qui n a pas trop su y répondre et s est perdue dans son discours et m a fait appelé aussi et mon avocat m a dit que je m était bien exprimer et bien détailler ma réponse

Par **P.M.**, le **26/03/2015** à **11:24**

On ne sait pas si vous étiez demandeur ou en défense mais dans le premier cas, si vous n'aviez aucun espoir, cela ne valait pas le coup d'assigner la partie adverse devant le Conseil de Prud'Hommes...

D'autre part, le déroulement de l'audience devrait vous permettre de nourrir des espoirs...

Par boulou62, le 26/03/2015 à 12:07

j était demandeur contre lidl